

SOURCE: Neptune Technologies & Bioresources Inc.

Neptune tiendra une téléconférence pour discuter des résultats de son deuxième trimestre

Laval, Québec, CANADA – Le 23 Septembre 2015 – Neptune Technologies & Bioresources Inc. (“Neptune” ou la « Société ») (NASDAQ.NEPT - TSX.NTB), (NASDAQ.NEPT - TSX.NTB) annonce qu’elle tiendra une téléconférence le 15 octobre 2015 à 8h30 (HE) afin de présenter les résultats de son deuxième trimestre terminé le 31 août 2015

Le communiqué de presse des résultats du deuxième trimestre sera émis à la fermeture des marchés le 14 octobre 2015.

Détails relatifs à la téléconférence :

Date: Jeudi 15 octobre 2015
Heure: 8h30 Heure de l’Est
Numéro de la conférence: 47207683
Composer: 1-877-380-5664 (au Canada et aux États-Unis)
1-631-813-4882 (en dehors du Canada et des États-Unis)
(Veuillez composer le numéro 15 minutes avant le début de l’appel)
Webémission : Une webémission en direct sera disponible à l’adresse :
<http://neptunekrilloil.com/investors/investor-events-and-presentations/>

Un enregistrement de la conférence sera également archivé sur le site Internet de Neptune et disponible peu après la conférence.

À propos de Neptune Technologies & Bioresources Inc.

Neptune est une entreprise de biotechnologie dont les activités portent principalement sur le développement et la commercialisation d’acides gras polyinsaturés (AGPI/PUFA) oméga-3 d’origine marine. La société Neptune utilise un procédé breveté d’extraction d’huile de krill antarctique et l’entreprise vend principalement des AGPI oméga-3 en vrac à ses distributeurs qui les commercialisent sous marque privée, notamment sur le marché des produits nutraceutiques aux États-Unis, en Europe et en Australie. Les produits Neptune se présentent généralement en capsules et sont utilisés comme compléments alimentaires par les consommateurs. Le siège social de Neptune est situé au 545, Promenade du Centropolis, bureau 100, Laval (Québec).

Par l’entremise de ses filiales Acasti Pharma Inc. (Acasti) et NeuroBioPharm Inc. (NeuroBio), au sein desquelles Neptune détient respectivement 49.95 % et 96 % des actions avec droit de vote, Neptune s’intéresse également aux possibilités offertes par les marchés des aliments fonctionnels et des médicaments sur ordonnance. Les sociétés Acasti et NeuroBio mettent respectivement l’accent sur la recherche et le développement de composés sûrs et efficaces pour le traitement des affections athéroscléreuses, très répandues, tels les désordres cardiométaboliques et les maladies cardiovasculaires, ainsi que les affections

neurodégénératives et à caractère inflammatoire. CaPre®, le principal candidat à titre de médicament d'ordonnance de la société Acasti, est un concentré purifié à haute teneur en phospholipides oméga-3, obtenu à partir de l'huile de krill Neptune. La cible thérapeutique de CaPre® est la prévention et le traitement des désordres cardiométaboliques, notamment de l'hypertriglycéridémie, une affection caractérisée par des taux anormalement élevés de triglycérides.

Énoncés prospectifs

Les déclarations contenues dans le présent communiqué, qui n'ont pas trait à des faits historiques ou d'actualité, constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières. De telles déclarations de nature prospective comportent des risques et des incertitudes, connus ou non, ainsi que d'autres facteurs inconnus, pouvant avoir pour effet que les résultats réels de la société Neptune puissent se révéler dans les faits différents des résultats antérieurs ou des résultats futurs exprimés ou impliqués dans ces énoncés prospectifs. . Outre les déclarations décrivant explicitement ces risques et incertitudes, les lecteurs sont priés de considérer comme incertains et de nature prospective les énoncés désignés par des termes tels que « croire », « être d'avis », « prévoir », « avoir l'intention », « s'attendre à » ou « prévoir ». Les lecteurs sont mis en garde à savoir qu'il vaudrait mieux ne pas accorder une confiance inconditionnelle à ces énoncés de nature prospective, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont expressément qualifiés dans leur intégralité par le présent avertissement et par la section « Mise en garde concernant l'information prospective » contenue dans la plus récente notice annuelle de Neptune, qui fait également partie du plus récent rapport annuel de Neptune relatif au formulaire 40-F, et qui est disponible dans le Système électronique de données, d'analyse et de recherche à l'adresse www.sedar.com, dans EDGAR (Electronic Data Gathering, Analysis and Retrieval) à l'adresse www.sec.gov/edgar.shtml et dans la section des investisseurs du site Web de Neptune à l'adresse www.neptunebiotech.com (« notice annuelle »). Les énoncés prospectifs contenus aux présentes sont formulés en date du présent communiqué de presse. Neptune ne met pas à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en fonction de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont également et généralement soumis à d'autres risques et incertitudes qui sont décrits de temps à autre dans les documents publics de valeurs mobilières que Neptune partage avec la Securities and Exchange Commission et la Commission canadienne des valeurs mobilières. Vous trouverez de plus amples renseignements concernant les hypothèses, les risques et les incertitudes dans la notice annuelle, sous « Facteurs de risque ».

« Ni le NASDAQ, ni la Bourse de Toronto n'assument quelque responsabilité que ce soit quant au caractère adéquat ou exact du présent communiqué. »

Personne ressource :

John Ripplinger

Relations investisseurs

+1.450.687.2262

j.ripplinger@neptunebiotech.com

neptunebiotech.com

